

Image not found or type unknown



# Qu'est-ce qu'une clause de non-concurrence ?

publié le **21/06/2012**, vu **737 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

La clause de non-concurrence est une disposition contractuelle qui limite la liberté d'exercer un travail, liberté dont jouit le salarié lorsque son contrat de travail a pris fin. Elle n'est valable que dans de rares cas.

[Lire l'article](#)